

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
Le 8 avril 2019 à 18h30, à la cafétéria  
**Procès-verbal**

---

1. Mot de bienvenue et présences

Mme Hautot explique la raison de la rencontre extraordinaire de ce soir. Elle explique le fonctionnement de la séance. 10 minutes seront allouées à la période de questions. Les questions doivent être adressées à la présidente.

Sont présents à la rencontre :

Isabelle Meunier (présidente), Marie-Josée Imbeault (parent), Christian Lapalme (parent), Louise Martel (parent), Maryse Lessard (parent substitut), Marie-Claude Benoit (ens.), Stéphanie Hautot (direction) et Véronique Lemire (direction adjointe), Julie Cantin-Blain (parent), Sylvain Gagnon (ens.), Geneviève Dupré (ens.), Mélanie Ouellet (responsable SDG).

Sont absents à la rencontre :

Sébastien Tremblay (parent)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julie Cantin Blain adopte l'ordre du jour.

**Résolution18/19-2053**

3. Questions du public

Des questions et échanges ont lieu entre les parents présents et les membres du conseil d'établissement.

Mme Meunier met fin à la période de questions à 18h54.

**Point de décision**

4. Programme d'anglais intensif

La présidente fait la lecture des « considérants » à l'assemblée et de la proposition de la direction.

Proposition : Grille-matières 2019-2020 – Programme d'anglais intensif

- Considérant les résultats de la recherche qui démontrent les effets positifs que l'apprentissage d'une langue seconde peut apporter aux élèves en général;
- Considérant toutes les informations transmises au conseil d'établissement de l'école au regard de ce programme depuis octobre 2018;
- Considérant que la majorité des parents qui ont répondu au sondage souhaite garder le programme d'anglais intensif à l'école Louis-Lafortune;
- Considérant le nombre d'années que le programme d'anglais intensif existe à l'école Louis-Lafortune;
- Considérant l'importance pour la communauté d'avoir un programme d'anglais intensif à l'école Louis-Lafortune;
- Considérant les commentaires des parents entendus le 3 avril 2019;
- Considérant la consultation faite auprès des enseignants;
- Considérant que la direction mettra en place des ressources pour soutenir les enseignants et les élèves des classes ne faisant pas partie des classes du programme d'anglais intensif;

Il est proposé par la direction de l'école de poursuivre le programme d'anglais intensif en 5<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2019-2020.

Résultat du vote :

- Oui : 8 votes
- Non : 1 vote
- Abstention : 1 vote

**Résolution18/19-2054**

La prochaine rencontre du CE sera le 29 avril au lieu du 8 mai.

5. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 19h08.

---

Stéphanie Hautot

Directrice

---

Isabelle Meunier

Présidente